Dimanche : le quartier de la Défense classé zone touristique

Article rédigé par Philippe de Saint-Germain, le 06 février 2009

Le préfet des Hauts-de-Seine, Pierre de Bousquet vient de signer un arrêté classant "zone touristique" le quartier d'affaires de La Défense, immense zone incluant, entre autres, les Quatre Temps avec ses deux cents magasins.

Interrogé au téléphone le jeudi 29 janvier par Michel Chavanne sur Radio Notre-Dame, le Père Michel Anglarès, curé de la Maison d'église Notre-Dame de Pentecôte à la Défense, donne sa position face à ceux qui pensent que "cela va permettre à certains commerces à vocation culturelle d'ouvrir le dimanche et de redonner vie au secteur le week-end". "L'argument est intéressant " dit le père Anglarès, prenant tranquillement acte de la mesure, regrettant peut-être au passage que ce soit "uniquement par le côté commercial qu'on attire du monde". C'est cela qui le "gêne un peu". "Il y a peut-être des activités autres à trouver, qui soient de loisir, qui soient ludiques, qui soient culturelles qu'on pourrait développer sur ce site formidable et qui attireraient du monde. S'il admet bien ne pas être dupe et voir que " l'histoire du site touristique a comme conséquence première l'ouverture des commerces", le père Anglarès semble n'espérer doucement qu'"un projet de développement culturel".

La CFTC, elle, a réagi plus vigoureusement, en introduisant un recours en justice. Ce classement est pour le syndicat chrétien la démonstration de l'ineptie du concept de zone touristique, que personne n'est capable de définir, mais qui permet de détourner l'esprit des textes accordant le repos dominical aux salariés.

La CFTC rappelle à cette occasion qu'il est nécessaire pour l'équilibre des personnes et de la société de préserver ce temps qu'est le repos dominical, pendant lequel la production et la consommation sont entre parenthèses. La banalisation du dimanche, c'est la destruction de la vie familiale, associative, personnelle, culturelle et spirituelle.

En tout cas, si l'on en doutait encore, voilà bien une preuve que les choses se mettent en place subrepticement, avant mars même, date à laquelle Xavier Bertrand a dit que le projet de loi reviendrait au Parlement. Le double président du conseil général des Hauts-de-Seine et de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense (Epad), depuis peu ministre de la Relance, Patrick Devedjian s'est réjoui de cette annonce.

Commencerait-on enfin de savoir ce qu'est une zone touristique ? une zone pour touristes bien sûr... Mais depuis peu, la définition s'affine : l'homme d'affaires, un touriste également ! Qui l'eût cru ?
